



AU SOMMAIRE

► Les communs, un nouvel universalisme ?	36
► Les communs réinventent l'associativité	39
► « Gens du commun » : naissances d'une mondialisation du militantisme	43
► Pour une coproduction respectueuse de l'intérêt collectif	46
► Services publics et biens communs	49
► Crise de l'Europe, crise des communs	53
► Un universalisme décentré ?	56

« **N**ous le savons : la terre n'appartient pas à l'Homme, c'est l'Homme qui appartient à la terre. Nous le savons : toutes choses sont liées. Tout ce qui arrive à la terre arrive aux fils de la terre. L'Homme n'a pas tissé la toile de la vie, il n'est qu'un fil de tissu. Tout ce qu'il fait à la toile, il le fait à lui-même.» (Seattle, chef indien Suquamish).

Notre héritage tout proche, c'est la chute de régimes se référant au communisme, responsables de collectivisations brutales, de répressions, d'épurations et de la mort de masses de paysans réduits à l'esclavage. C'est l'échec de la transformation de biens privés et communs en biens publics, aussitôt confisqués par l'appareil d'Etat et ses prédateurs.

C'est aussi la destruction presque systématique des ressources, de modes de vie, de cultures par un capitalisme dont la mondialisation est à la fois la réalisation finale et la limite absolue. C'est, enfin, les multiples prédatations (colonialismes, impérialismes), les fascismes, le nazisme et leurs blessures, toujours présentes.

Aujourd'hui, ces impasses historiques – pour ne citer qu'elles – sont au cœur de mouvements multiples, protéiformes, tendant à les dépasser en revisitant des notions que l'humanité n'a eu de cesse d'interroger : celles du bien ou des biens communs qui articulent les notions de bienfaits, de bonnes choses, d'avantages et les

* Les enregistrements des interventions sont disponibles sur www.ldh-france.org/enregistrements-ua-ldh-2016/.

Parce qu'il renvoie à ce qu'on pourrait appeler l'affaire première de la philosophie et qu'il intègre toutes les dimensions de l'engagement politique, le concept des communs semble pouvoir proposer un cadre de réflexion pour de nouveaux droits de l'Homme.

notions de partage (par l'action, la mise en commun); celles qui sont communes aux citoyens et incarnent la République en tant que propriétés publiques; celles, enfin, relatives à la qualité d'éléments communs à l'humanité et aux vivants (l'eau, l'air...).

Si le thème des « communs » revient en force dans ce contexte, c'est aussi qu'il renvoie à une pluralité de sens qui, chacun à leur manière, entrent en résonance avec des questions éminemment politiques, économiques, sociales et éthiques. Ainsi, pour la philosophe Judith Revel, l'origine du terme renvoie initialement à la distinction entre noblesse, ou bourgeoisie, et gens du peuple. Les « gens du commun » étaient naguère ces femmes et hommes ordinaires, travailleurs indispensables dissimulés, dans ces cuisines, écuries, chambrettes que l'on dénommait « les communs ». Reprendre le concept pour lui donner dignité constitue alors un renversement des valeurs. Car pour la philosophe, les communs ne sont pas des biens mais plutôt une remise en cause de la notion même de biens et de propriété. Ils désignent ce que l'on a en partage, ce qui appartient à tous et à personne en particulier, qu'il s'agisse de valeurs communes ou de ressources comme l'eau ou le climat, qu'il s'agisse de culture, de savoirs... En effet, comme le rappelle Christian Laval, le mot « commun » a pour étymologie le substantif « *munus* » qui

Les communs,

Repenser les droits de l'Homme à partir des communs, construire un universalisme décentré: un défi intellectuel, pratique et politique, et un thème dont la LDH a débattu dans le cadre de sa dernière université d'automne, les 26 et 27 novembre derniers*.

Fabienne MESSICA, membre du Bureau national de la LDH

un nouvel universalisme?



© DR

signifie « charge, responsabilité, devoir », auquel est accolé le préfixe « *cum* » qui signifie « avec » : cela renvoie aussi à la gestion commune de l'intérêt général, à l'exercice de responsabilités pour et avec la collectivité, et, finalement, à la démocratie, notions qu'il illustre le mot « commune » dans son acception administrative, politique et historique.

Les communs renvoient à « l'ensemble monde »

Toutefois, réduire les communs à de l'inappropriable est une conception énergiquement rejetée par Benjamin Coriat, économiste, membre fondateur du Collectif des économistes atterrés. Le commun n'existe justement qu'en tant qu'objet défini, destiné à une appropriation ou à un droit d'usage commun, sa spécificité résidant dans le partage et dans une gouvernance définie par les usagers gestionnaires, qu'ils en soient propriétaires ou non. Les communs ne renvoient pas à un collectivisme et encore moins à une gestion étatique, même s'ils ont besoin de l'Etat. C'est,

L'université d'automne de la LDH les 26 et 27 novembre 2016.
De gauche à droite :
Jean-Pierre Dubois et Jean-François Mignard (LDH), Catherine Baratti-Elbaz (maire du 12^e arrondissement de Paris), Fabienne Messica et Malik Salemkour (LDH), Judith Revel et Christian Laval (professeurs à l'université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense).

au contraire, une perspective de dépassement de l'opposition privé/collectif. Les communs sont un objet hybride, au croisement entre la propriété privée et collective.

Se pose alors la question de nouvelles façons de gérer non seulement nos biens communs, notre interdépendance avec notre monde, mais aussi nos relations avec les autres, proches ou lointains : en fait, la question de l'exercice collectif de nos responsabilités communes, dans une terre commune.

Cet exercice s'inscrit dans le cadre de droits politiques, sociaux et économiques, et, plus largement, de nouveaux droits de l'Homme qui renverraient – au-delà des définitions de la propriété privée ou publique ou encore de la propriété de tous et de personne – à un rapport de l'Homme à la commune humanité et au monde, rapport au cosmos pour certains ou à la création pour d'autres. Ainsi, si la question du climat relève à la fois d'une condition commune d'existence qu'il nous revient de préserver, de sauver, elle entraîne

aussi la réinscription de l'Homme dans un « ensemble monde », dans une histoire qui n'est pas seulement celle de la domestication des biens naturels mais aussi celle de la dépendance de l'Homme – ou, en tous les cas, de la vie de l'humanité – à ces mêmes biens, à ces énergies, à ce monde vivant.

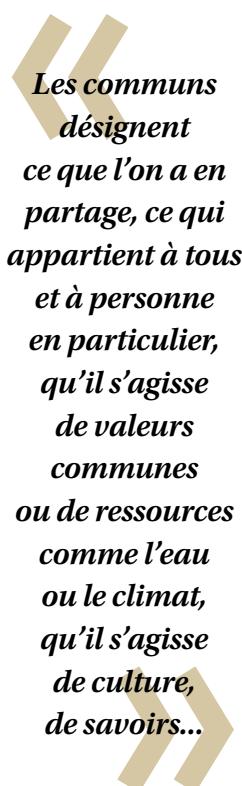
Renouveler nos démocraties

Ce n'est donc pas le moindre des paradoxes si, comme le rappelle Driss El Yazami, président du Conseil national des droits de l'Homme au Maroc, à travers des questions souvent traitées sous le mode de la technicité et de la science, d'autres enjeux, primordiaux, affleurent. Ils sont relatifs bien sûr aux choix de société, au politique mais aussi à une réinterrogation sur la sacréité, l'inviolabilité, le non-appropriable. C'est là une remise en cause de la façon dont l'humanité s'est posée en tant que sujet, devant des éléments devenus « choses ». C'est, si l'on pousse jusqu'au bout l'examen critique de l'évolution des idées et des pratiques, une

révolution à petits pas, tendant à construire un nouveau rapport social, politique, et au monde. C'est enfin, ne nous y trompons pas, quand triomphent des idéologies passées, restauratrices d'une société révolue et à rebours des enjeux réels auxquels nous sommes confrontés, le véritable ennemi des grands illusionnistes qui voudraient gouverner nos pays ou les gouvernent déjà par les mensonges. Car poser la question des biens communs, c'est remettre en cause non seulement les modes de développement et les modèles de société, mais également le fonctionnement actuel des démocraties : pas de démocratie sans citoyens éclairés, pas de démocratie sans représentants politiques soumis à l'obligation de vérité, pas de démocratie sans renforcement de la séparation des pouvoirs et sans rééquilibre entre la logique verticale du pouvoir et une logique horizontale fondée sur la participation active des citoyens. Pas de démocratie, enfin, sans une indépendance suffisante des politiques à tous les échelons vis-à-vis de puissances économiques dont l'aveuglement et/ou la mauvaise foi sont patents dès lors que leurs intérêts, bien ou mal compris, sont menacés.

De nouveaux droits de l'Homme

D'où un processus de reconnaissance institutionnelle qui semble en décalage au regard de l'évolution d'une conscience mondiale. Même si autour du droit à la vie et à la santé s'élaborent timidement des droits de l'Homme à vivre dans un environnement compatible avec la vie même, l'approche reste limitée à une protection des individus ou des familles confrontées à des nuisances dans leur environnement immédiat. A l'heure d'aujourd'hui - et malgré de multiples traités internationaux qui portent sur des questions environnementales, comme le changement climatique ou la biodiversité -, ni la Conven-



Les communs désignent ce que l'on a en partage, ce qui appartient à tous et à personne en particulier, qu'il s'agisse de valeurs communes ou de ressources comme l'eau ou le climat, qu'il s'agisse de culture, de savoirs...

tion européenne des droits de l'Homme, ni la Charte sociale européenne ne reconnaissent formellement et explicitement de nouveaux droits de l'Homme relatifs aux biens communs naturels ou environnementaux.

Pourtant, à l'évidence, les aspirations en ce domaine sont fortes et l'on voit se multiplier, notamment au plan local, des expériences de gestion collective de projets ou de biens communs, des démarches de démocratie participative... Ces expériences s'appuient souvent sur des règles établies elles aussi en commun, par exemple l'élaboration de « chartes ». Elles donnent un contenu renouvelé et insufflent une vitalité inédite à la démocratie. Elles se présentent, enfin, comme une contribution en réponse aux crises économique, sociale, environnementale, morale. Dans ce domaine, les jeunes générations sont en pointe, elles inventent leur grammaire politique et nous invitent toutes et tous, toutes générations confondues, à la partager et à rejoindre leurs actions qui sont locales et virales à la fois. C'est le cas par exemple de collectifs ou d'associations comme Alterntiba, 350.org ou encore des nombreuses associations réunies au sein de la Fonda.

C'est pourquoi, face à ces enjeux, nous postulons - et c'est tout le sens de cette université d'automne - qu'il convient de s'appuyer sur ces pratiques, nombreuses, pour élaborer, affirmer et faire reconnaître non seulement des principes mais aussi des droits de l'humanité afférents aux droits de la terre, de l'air, de l'eau, de l'univers. Ces nouveaux droits de l'Homme ne sauraient se cantonner aux droits de l'Homme privé, de la propriété privée et de l'individu : ce sont des droits de l'Homme en tant que l'humanité est une unité dans la diversité. Parce qu'il renvoie à ce qu'on pourrait appeler l'affaire première de la philosophie - penser la vie, l'être, l'existence, la condition

humaine - et qu'il intègre toutes les dimensions de l'engagement politique, qu'il s'agisse par exemple des droits de l'Homme et du citoyen, de la justice sociale, de l'antiracisme, le concept des communs semble pouvoir proposer un cadre de réflexion pour de nouveaux droits de l'Homme.

Une autre voie proposée par les communs

C'est aussi par la reconnaissance de communs que nous combattons la xénophobie, le sexe, l'abandon de peuples entiers à la barbarie, à la prédatation économique, ou encore la mise en pièce des droits sociaux, l'accroissement des inégalités etc. Il s'agit de substituer à la séparation de l'Homme avec lui-même un projet d'inscription de l'humanité, des sociétés et des cultures qu'elle a créées, dans une nature elle-même modifiée, impactée, dont il s'agit aujourd'hui de garantir communément la possibilité de perséverer, d'exister.

Cette nouvelle voie, qui n'est plus celle du capitalisme ni du collectivisme, permet-elle d'articuler l'individuel/privé, le commun et le collectif, et de répondre aux enjeux du XXI^e siècle, ceux des partages, de la réduction des inégalités, du respect des contraintes élémentaires mais aussi de la liberté individuelle chèrement conquise ? Que nous disent les théories, les pratiques, les expériences sur ses acquis, ses contradictions, ses pièges, ses limites ? Mais surtout : quelles perspectives nous ouvrent les communs, à contre-courant des fermetures, frontières, murs et grillages qu'on dresse contre les hommes et les femmes et qui ne sont que misérables pacotilles face aux enjeux climatiques, à la désertification, aux drames actuels et futurs de réfugiés politiques, économiques, climatiques, bref, face à l'urgente nécessité d'une révolution pour la possibilité, la simple possibilité de la vie, laquelle n'a de chances que solidaire ? ●